



Le réquisitoire supplétif

Par **JujuT**, le **19/05/2014** à **06:42**

Bonjour à tous,

Je me permets de vous adresser les questions suivantes :

- Un réquisitoire supplétif peut il être émis à tout moment au cours de l'instruction par le procureur ?
- Les parties peuvent elles demander à avoir accès au réquisitoire supplétif avant l'ordonnance de clôture de l'information ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Bien cordialement